LE JOURNAL DE LA VILLE DE SAINT-BRIEUC
N° 215
Nov. | Déc. 2009
www.saint-brieuc.fr

Le Griffon

Important :

Ce dossier étant composé de pages doubles,
pour un meilleur confort de lecture du fichier PDF,
choisissez dans la rubrique «Affichage»,
l'option «continue page double».

Le beau carrosse de la Citroui

Portée par la Ville de Saint-Brieuc, la salle de La Citrouille a suscité un **concert de louanges** lors de son inauguration.

© Dominique Morin

culture

Grâce à sa nouvelle salle de musiques actuelles, La Citrouille a pris des allures de carrosse. Après *«10 années de réflexion et de travail»*, Saint-Brieuc est désormais dotée d'un équipement qui *«répond à une attente des jeunes, du public, des artistes, le seul labellisé dans le département. Saint-Brieuc entre dans le concert régional des scènes de musiques actuelles»*, se réjouit Bruno Joncour, rappelant la vocation de La Citrouille à rayonner largement au-delà des frontières de l'agglomération. Elle a pour cela des atouts. Tout le monde a salué la conception du cabinet d'architectes Jouan-Quéré, l'agencement de lieux dédiés aux concerts mais aussi à la convivialité; les services techniques de la Ville, qui sont intervenus sur la partie ancienne et ont notamment imaginé le bar, ont aussi mis tous leurs talents dans ce projet. *«C'est trop bien, ça déchire»*, résume un groupe d'ados frétillant d'impatience, à quelques minutes du premier concert.

Il aura fallu toute la pugnacité de Marylise Le Gac et de son équipe pour convaincre les collectivités de la nécessité de cet équipement dédié aux musiques amplifiées. *«La Ville a eu le courage de porter le projet»*, note la directrice. Elle est accompagnée financièrement par les Conseils régional et départemental.

Tout cela méritait bien une fête. Elle a duré trois jours, et le ton a été donné de la plus belle manière qui soit, entre pop et metal, folk et funk, rock et rap breton, entre groupes estampillés Citrouille (Wankin' Noodles, Straight in tha Veins...) et têtes d'affiches (Grace, Black Bomb A...). *«J'espère qu'on va se retrouver tout au long de l'année, vibrer ensemble, vivre des coups de cœur»*, lance le président Philippe Guillou à une salle comble. *«On vous invite à*

© Gérard Ringuenoir

lle

danser, à taper dans vos mains, vous êtes chez vous », glisse d'entrée l'artiste Grace.
La rencontre entre le public et les artistes a bien eu lieu. Le dimanche, les habitants étaient conviés à la fête. Car si La Citrouille entend bien rayonner dans le département, *« elle s'inscrit aussi dans un quartier, la cité Waron. Elle ne doit pas être repliée sur elle-même et sur la musique mais au contraire se montrer très ouverte,* dit Bruno Joncour. *Nous voulons nous montrer attentifs à toutes les préoccupations des habitants. »* Le prochain rendez-vous, c'est la réhabilitation du quartier, qui sera engagée dans les prochains mois par Côtes d'Armor Habitat.

❶ *Un public familial pour les concerts du dimanche.*
❷ *Le bar, espace de convivialité conçu par les services techniques de la Ville.*
❸ *Nina Simone, grande dame du blues et de la lutte pour les droits de l'homme, donne son nom à la place qui accueille la nouvelle salle.*
❹ ❺ *Bruno Joncour, Marylise Le Gac, Yannick Mayeux et Philippe Guillou accueillent le public le soir de l'inauguration, avant de laisser place à Grace.*

La cité de la musique et de la danse prend forme

chantier

Les passants peuvent le constater de la rue Pinot-Duclos : les travaux de la cité de la musique et de la danse avancent bien. Les professeurs du Conservatoire ont découvert leur futur équipement et apprécié ses vastes espaces lors d'une visite en septembre.
Dans l'ancien carmel, les démolitions et le gros œuvre sont achevés - à l'exception de la chapelle. Le chantier en est au stade des aménagements intérieurs. Les planchers du rez de chaussée et du 1er étage sont réalisés, celui du 2e étage était en cours en septembre. Les entreprises effectuent les travaux d'électricité, chauffage, ventilation, isolation etc. dans les différentes salles d'instruments et studios. Une première salle témoin a été aménagée.
Des travaux de maçonnerie sont en cours sur le pourtour du cloître, qui sera paré de vitres pour devenir un couloir de circulation vers les différents départements du Conservatoire.
Dans la partie récente, qui accueillera le département percussions / jazz / musiques actuelles, les studios de danse et le pôle associatif, le gros œuvre est terminé et le second œuvre bien avancé. Les pierres du mur d'enceinte de la rue Pinot-Duclos, démoli, sont taillées pour édifier un mur à l'arrière, qui rappellera l'esprit du Carmel (son caractère clos). Des volumes remarquables, couverts de cuivre et de baies vitrées donnant sur le jardin, surgissent des brèches.
Les patios et autres aménagements extérieurs constitueront la dernière phase du chantier. Les travaux doivent s'achever au printemps, pour une ouverture du Conservatoire et du pôle associatif en septembre 2010.

© Dominique Morin

Des travaux de maçonnerie sont en cours dans le cloître.

vie associative

Demandes de subventions. **Les dossiers de demande de subvention** pour l'année 2010 sont disponibles sur le site internet de la Ville : saint-brieuc.fr. Ils sont accessibles par le chemin suivant : accueil / près de chez vous / les associations / demande de subvention. Ils peuvent également être retirés à l'accueil de l'Hôtel de Ville, place du Général de Gaulle. Les dossiers complets relatifs aux subventions de fonctionnement doivent être renvoyés pour le 23 novembre au service de la Vie Associative, 15 rue Vicairie.

Un permis piéton pour les CE2

prévention

En primaire, les enfants commencent à se rendre seuls à l'école, à pied, sans toutefois forcément connaître toutes les règles de sécurité. Dans le cadre des missions de prévention et d'éducation à la citoyenneté, le service Enfance-Jeunesse met en place, avec la police municipale, un permis piéton pour tous les élèves de CE2.

Depuis la rentrée, quatre agents de la police municipale, moniteurs de prévention routière, interviennent dans les classes. Dans un premier temps, ils présentent un livret exposant de manière ludique les règles à respecter, les pièges à éviter, différentes situations de danger et quelques astuces... Le professeur, qui dispose aussi d'un CD Rom, aura quatre semaines pour travailler avec ses élèves avant une deuxième intervention des policiers ; ces derniers évaluent alors les connaissances et effectuent une petite sortie sur le terrain pour tester les réflexes. Enfin les écoliers, lors d'une troisième séance, passeront leur permis en répondant à 12 questions. S'ils obtiennent suffisamment de points, ils se verront remettre le précieux document non pas rose mais beige, orné de leur photo. Il témoignera de leur bonne conduite de piéton.

© Dominique Morin

Les enfants sont attentifs aux conseils donnés par les policiers.

Cette action vient compléter les actions de prévention et de sécurité routière de la Ville en direction des écoliers. D'ores et déjà, les policiers assurent une présence régulière à l'entrée et à la sortie des établissements pour veiller au bon déroulement des traversées piétonnes. Dans plusieurs écoles, les agents du service Éducation seront formés cette année pour assurer cette mission et sensibiliser les enfants. Cela permettra à la police municipale de se concentrer sur sa fonction première : s'assurer du bon respect des règles par les automobilistes.

en bref

Un téléagrandisseur aux Archives. **Les Archives Municipales** et le musée se sont équipés d'un téléagrandisseur qui permettra aux personnes malvoyantes d'effectuer leurs recherches et lire les documents numérisés. Elles ont déjà pu le tester lors des dernières journées du patrimoine. Ces deux établissements culturels s'attachent à favoriser, à travers différentes initiatives, l'accessibilité aux personnes handicapées.

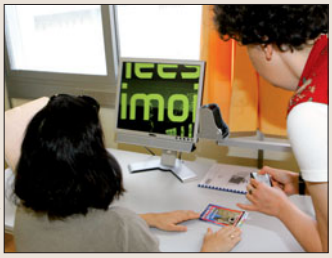

© Dominique Morin

Le téléagrandisseur s'adapte à la vision de chacun.

Bienvenue aux nouveaux Briochins ! **Vous avez emménagé à Saint-Brieuc** au cours de l'année passée : vous êtes convié à une réception samedi 21 novembre à 17h dans les salons de la mairie. Le maire Bruno Joncour, les élus et les agents municipaux présenteront la ville, ses équipements, ses atouts touristiques, culturels, sportifs et les services mis à disposition des habitants.

• Accueil des nouveaux Briochins le 21 novembre à 17 h à l'hôtel de ville.

Comité économique et social. **Qu'est ce qui fait l'attractivité de Saint-Brieuc ?** Que faudrait-il faire pour la valoriser et la renforcer ? C'est ce thème que le Comité économique et social municipal étudiera cette année, en s'attachant d'abord à définir ce que recouvre ce terme. Après le maire en septembre, différentes personnalités seront

© GR

invitées à donner leur vision au cours de l'année. Marie-Noëlle Tanguy, du collège salariés syndicats, animera la réflexion en tant que présidente. Elle est assistée, au sein du bureau, par Michel Le Borgne (collège associatif / habitants) et Daniel Prigent (collège socioprofessionnel).

Votre contribution de citoyen est la bienvenue auprès du secrétariat du Comité économique et social 15 rue Vicairie, tél. 02 96 62 53 39, fax 02 96 62 56 52 ; vie-citoyenne@mairie-saint-brieuc.fr. Plus d'infos sur le CESM sur le site www.saint-brieuc.fr, rubrique «Près de chez vous».

Départ. **Un clin d'œil à Gérard Ringuenoir,** photographe de la Ville, qui fait valoir ses droits à la retraite. Pendant 40 ans, il a sillonné la cité et couvert l'actualité locale pour la mettre en valeur dans Le Griffon, mais aussi sur les supports de communication de la mairie.

Le catalogue sur internet. **Les bibliothèques municipales** disposent désormais d'un site internet qui leur permet de mettre en ligne leur catalogue : on peut rechercher un ouvrage ou les livres portant sur un thème, un auteur. On peu s'assurer que les documents sont bien disponibles ou les réserver. Un outil très pratique pour les usagers, qui peuvent dans le même temps se tenir au courant de l'actualité des bibliothèques, riche en événements et rendez-vous culturels tout au long de l'année.

• http//bibliotheques.saint-brieuc.fr

L'espace public en chantier

anru

Europe. La rue de Genève est en travaux depuis septembre. L'objectif est de sécuriser cet axe tout en maintenant la fluidité de la circulation, et de valoriser la galerie commerciale. La rue de Genève est transformée en zone 30 et la chaussée réduite ; le stationnement est redistribué ; les arrêts de bus sont regroupés près de la pharmacie ; le parvis de la galerie est réaménagé. Tout est fait pour limiter au maximum les désagréments liés aux travaux, qui nécessiteront toutefois une fermeture de la rue pour une dizaine de jours. Cette galerie accueillera l'espace de proximité nord. L'ensemble sera inauguré au printemps.

Croix Saint-Lambert. Les travaux de terrassement ont commencé sur l'emplacement de l'ancien parking de la rue de Jules Vallès, où s'implanteront les nouveaux logements. « On met en forme les voies, on profile le nouveau quartier », explique Jocelyne Chauwin, en charge de la politique de proximité et de la rénovation urbaine à la Ville. « Ce chantier se décalera ensuite vers Nimier et l'Établette. Les travaux sont phasés pour libérer au fur et à mesure l'espace public, mais ce ne sera pas forcément facile tous les jours pour les habitants ». A la clé, il y a un nouveau cadre de vie. « La Ville réorganise l'espace public de la Croix Saint-Lambert. Cabri Habitat réhabilite, construit. Il s'agit de redessiner le quartier. »

© Gérard Ringuenoir

Balzac. Le terrassement des voiries est achevé et laisse apparaître la voie transversale qui séparera les deux ensembles de logements : d'une belle largeur (16 m), elle privilégiera les piétons et les espaces verts. Désormais ce sont les travaux de réseaux qui sont en cours sur l'espace public. De l'autre côté de l'avenue Balzac, la déconstruction des 11-13 rue Camus doit commencer fin octobre ou début novembre.

• Toutes les zones de chantier sont interdites au public, pour des raisons de sécurité. L'urbanibus va à la rencontre des habitants sur place dans les quartiers Est ; à la Croix Saint-Lambert, ils peuvent s'informer au local éphémère et rencontrer les responsables de chantier le jeudi à partir de 15 h 30 au bungalow, rue Jules Vallès.

Un accueil soigné pour les familles

pompes funèbres

Des travaux commenceront en novembre au centre funéraire, construit en 2000 rue des Champs de Pies. *« L'objectif est de toujours améliorer l'accueil des familles, en soignant la visibilité du bâtiment, son accessibilité (notamment aux personnes à mobilité réduite), son agencement intérieur, en équipant la grande salle de cérémonie d'une climatisation,* détaille Morgane Caërou, directrice de la Régie municipale des pompes funèbres. *Nous prévoyons aussi un appareil permettant de projeter des diaporamas lors des cérémonies. Nous voulons proposer un lieu permettant aux proches de se recueillir dans les meilleures conditions. La sécurité du bâtiment constitue un autre volet du chantier ».*

La qualité de l'accueil reste un maître mot de la régie municipale, seul service public du département. Elle gère dans cet esprit le centre funéraire et son crématorium, mais aussi ses pompes funèbres : il s'agit d'organiser les obsèques dans tous leurs aspects, du transport du défunt à la cérémonie proprement dite, *« en s'adaptant toujours à l'évolution des rites funéraires et aux attentes des familles »*, précise Christine Minet, présidente du conseil d'exploitation.

« Ce service public est porteur de valeurs fortes. Les tarifs sont votés en conseil d'exploitation et en conseil municipal, ce qui permet d'en assurer la maîtrise et la transparence. Nous veillons au respect des familles en deuil, à l'éthique, à la discrétion, à l'écoute. Nous poursuivons l'accompagnement après les obsèques, notamment dans les démarches administratives, à travers l'aide juridique gratuite de 6 mois. »

© Gérard Ringuenoir

La salle de cérémonie sera équipée d'une climatisation et d'un projectur vidéo.

Cette qualité de service passe par une formation continue des agents, d'autant plus nécessaire qu'*« ils exercent un métier difficile,* dit Morgane Caërou. *Mais c'est aussi un beau métier dans sa dimension humaine. »*

• Régie municipale des Pompes Funèbres, rue de la Roche Gautier, 02 96 75 40 50. Le centre funéraire reste accessible pendant toute la durée des travaux.

© Dominique Morin

Les agents s'attachent à offrir le meilleur accueil aux familles en deuil.